

ritaires en tant que coexploitant, conjoint de chefs d'exploitation (77 %). Elles sont souvent à temps partiel. 44 % en tant que chef d'exploitation et 35 % en tant que coexploitantes consacrent plus de 3/4 de leur temps à l'exploitation. Leurs homologues masculins chefs d'exploitation sont 71 % à consacrer au moins 3/4 de leur temps à l'exploitation et 59 % en tant que coexploitant, marié au chef d'exploitation.

Un quart des exploitations franciliennes sont non professionnelles

L'Île-de-France compte 1 355 exploitations dites non professionnelles, soit un peu plus du quart des exploitations agricoles d'Île-de-France. Elles exploitent 8 % de la superficie agricole totale et utilisent 9 % des UTA de la région. La part des très petites exploitations (moins de 5 ha) est importante dans tous les départements (plus d'un tiers des exploitations pour le Val-d'Oise ; 100 % en petite couronne. Leur nombre a régressé depuis 2000 dans les mêmes proportions que pour les professionnelles (- 4 % depuis 2005 ; - 20 % depuis 2000). Les exploitations non professionnelles sont plus souvent diversifiées que les professionnelles (35 % des exploitations ont une activité diversifiée de polyculture, polyélevage contre 8 % pour les professionnelles).

Méthodologie

L'enquête sur la structure des exploitations de 2007 est la troisième et dernière de la décennie. Elle a été réalisée à l'automne 2007 sur un échantillon de 1 799 exploitations en Île-de-France. Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2007 sont comparés aux données 2000 du même échantillon. L'étude présentée ici concerne principalement les **exploitations agricoles professionnelles**.

L'**exploitation agricole** est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins 1 ha de superficie agricole utilisée en culture de plein champ ou 20 ares de cultures horticoles, ou encore posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches ...).

L'**exploitation agricole professionnelle** satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 12 ha de blé. Elle doit aussi utiliser au minimum l'équivalent de 75 % de travail fourni par une personne occupée à plein temps pendant une année (UTA).

Des exploitations peuvent glisser d'une catégorie à l'autre. Lorsqu'un agriculteur réduit la superficie de son exploitation avant de cesser définitivement son activité par exemple, l'exploitation peut passer de professionnelle à non professionnelle. Par la suite, lors de sa reprise, cette exploitation peut à nouveau faire partie des professionnelles, à la suite d'un agrandissement de l'exploitation. Entre 2005 et 2007, 8 % des exploitations franciliennes ont été concernées par un changement de catégories.

Quelques chiffres clés des exploitations professionnelles d'Île-de-France

	France Entière		Île-de-France							
	Toutes orientations		Toutes orientations		Grandes cultures		Maraîchage et horticulture ornementale		Fruits	
	2000	2007	2000	2007	2000	2007	2000	2007	2000	2007
Nombre d'exploitations	393 910	326 225	4 834	3 955	3 822	3 197	487	341	141	82
SAU (milliers d'ha)	25 502	25 210	548	519	517	490	3,5	3,1	2,9	2,1
UTA	834 685	707 991	11 717	8 939	7 045	5 628	2 620	1 515	776	600
SAU / exploitation (ha)	65	77	113	131	135	153	7	9	20	25
UTA / exploitation	2,1	2,2	2,4	2,3	1,8	1,8	5,4	4,4	5,5	7,3
SAU / UTA (ha)	31	36	47	58	73	87	1,3	2,1	3,7	3,4

UTA : Unité-travail-année

SAU : Superficie agricole utilisée

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 (Île-de-France)

Pour en savoir plus :

Site de la statistique agricole nationale (<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>) et sur le site de la DRIAIF de l'Île-de-France (<http://driaif.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>)

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Adresse : 18, rue Carnot F- 94234 Cachan
Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
Tél. : 01 41 24 17 00
srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur: Philippe Mauguin
Directeur de la publication : Yves Guy
Rédaction : Sophie Armoogum
Sylvie Bernadet
Composition : Alexandre Grenier
ISSN : 0246 - 1803



Numéro 94 - Mai 2009



Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007

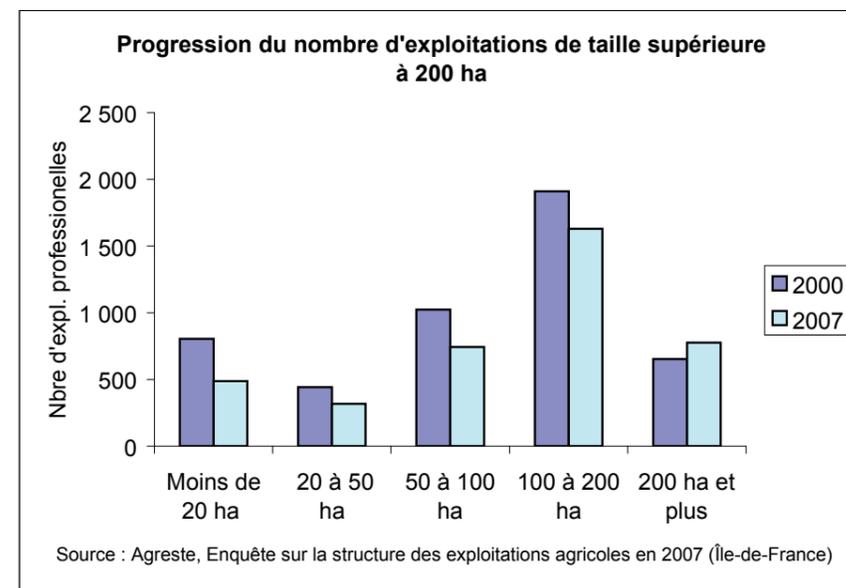
DES EXPLOITATIONS MOINS NOMBREUSES MAIS DE PLUS GRANDE TAILLE EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis 2000, le nombre d'exploitations professionnelles d'Île-de-France a diminué de 18 %. Avec 519 000 ha, la surface mise en valeur affiche une baisse plus modérée (- 5 %). La superficie des exploitations s'est accrue en moyenne de 18 ha par exploitation. La population agricole a perdu un actif sur cinq et les jeunes chefs d'exploitation sont moins nombreux. Les Grandes cultures dominant dans la grande couronne, en Seine-et-Marne et dans l'ouest francilien. Le maraîchage et l'horticulture ornementale résistent en petite couronne. La spécialisation fruits décline en nombre d'exploitations et en surface.

Avec 3 955 exploitations, le nombre d'exploitations professionnelles d'Île-de-France a diminué de 6 % par rapport à 2005 et de 18 % par rapport à 2000.

Avec 519 000 hectares, la superficie agricole utilisée, qui représente 2 % du total de la superficie cultivée en France par des exploitations professionnelles, accuse une baisse plus modérée : - 1 % par rapport à 2005 et - 5 % par rapport à 2000. Le nombre d'exploitations a reculé quelle que soit la superficie agricole à l'exception des très grandes exploitations dont la superficie est supérieure à 200 ha. Les exploitations de moins de 20 ha ont subi la diminution la plus forte (- 39 %).

L'Île-de-France s'affiche de plus en plus comme une région de grandes et moyennes exploitations, supérieures à 50 ha. Ces dernières représentent les 4/5 èmes de l'effectif total. Cette tendance s'est accentuée depuis 2000. Avec 81 % des exploitations, les Grandes cultures dominent. Les exploitations horticoles (maraîchères, fruitières ou ornementales) ne représentent que 11% des exploitations



régionales. Le reste des exploitations agricoles professionnelles d'Île-de-France (8 %) se partage principalement entre la polyculture, le polyélevage et d'autres combinaisons élevage culture associant des ateliers souvent de grande dimension économique. La superficie moyenne des exploitations (131 ha) s'est accrue de 18 ha. Cet accroissement moyen reflète prin-

cipalement la disparition de petites exploitations. Elle profite notamment aux exploitations de Grandes cultures (de 135 à 153 ha), activité dominante de la région. Les exploitations maraîchères et ornementales ont vu également leur taille augmenter entre 2000 et 2007 (de 7 à 9 ha). Celle des exploitations fruitières a gagné 5 ha par rapport à 2000 (25 ha). Le département de Seine-et-Marne

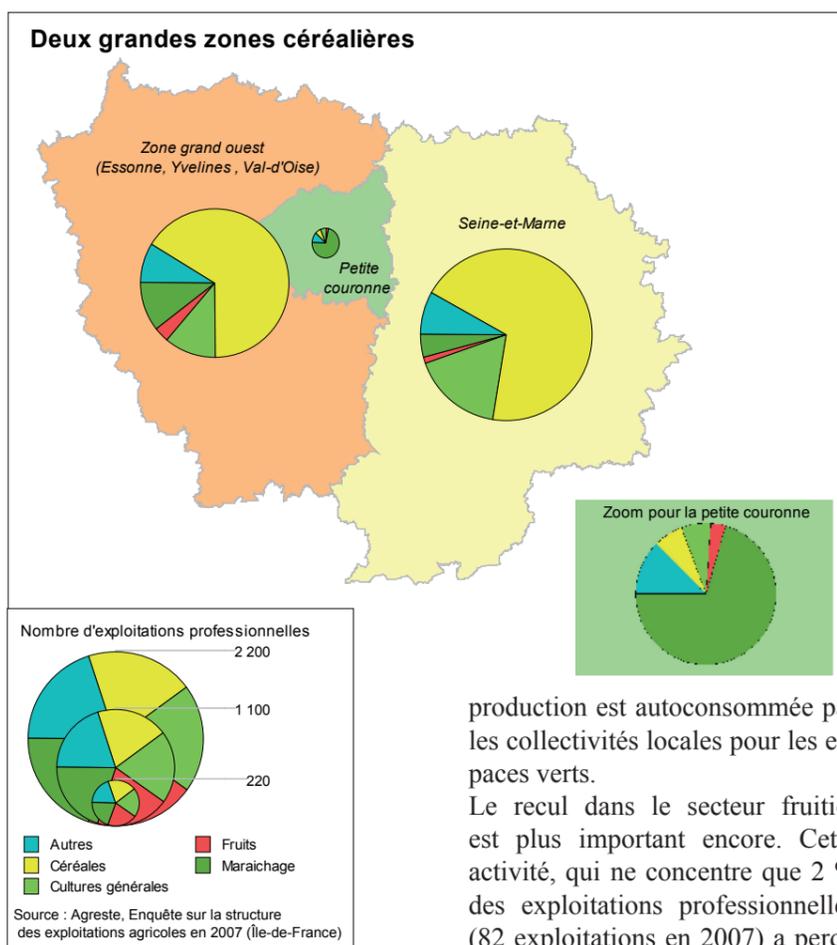
reste le département le plus agricole d'Île-de-France puisqu'il concentre 54 % des exploitations professionnelles. Les trois autres départements de la grande couronne (Essonne, Yvelines et Val d'Oise) se partagent 44 % des exploitations. Enfin, la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine) comprend 2 % des exploitations agricoles professionnelles pour moins de 1 % de la surface agricole cultivée en Île-de-France.

Les Grandes cultures dominent à l'Est, en Seine-et-Marne et dans le grand ouest.

L'agriculture francilienne professionnelle reste principalement dominée par les Grandes cultures. 81 % des exploitations de la région mettent en valeur 94 % de la SAU et utilisent 63 % des UTA (Unités-travail-année). Elles intègrent pour 18 % d'entre elles, des activités d'élevage (bovins lait, bovins viande notamment). Les exploitations se retrouvent en grande majorité en Seine-et-Marne. La spécialisation en céréales et oléoprotéagineux est prépondérante dans les Yvelines (93 % des exploitations de Grandes cultures) et moins présente dans le Val-d'Oise (77 %) où d'autres cultures ont davantage d'emprise (betteraves, pommes de terre, légumes de plein champ etc.). La Seine-et-Marne et l'Essonne sont principalement des départements de grandes exploitations de plus de 100 ha (plus de 50 %).

Une activité de maraîchage et d'horticulture ornementale prépondérante en petite couronne.

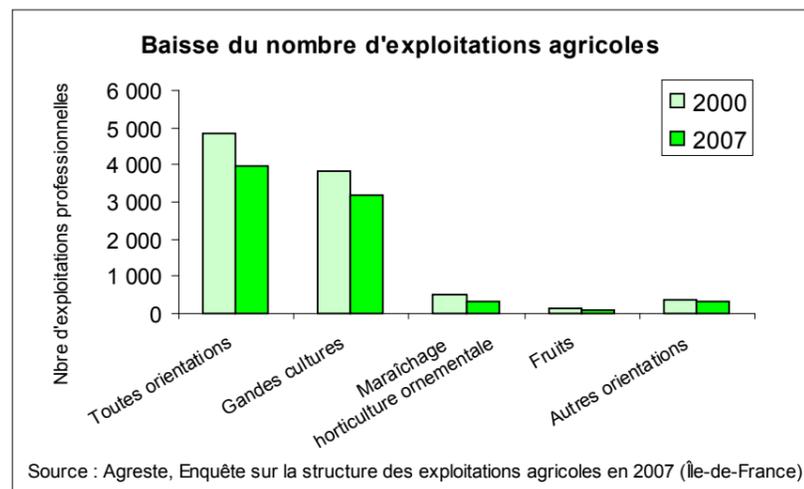
Les exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture ornementale représentent en Île-de-France, 9 % des exploitations professionnelles avec 341 exploitations. 30 % des exploitations ont disparu depuis 2000. Après une forte chute de la superficie agricole enregistrée en 2005, les surfaces moyennes ont toutefois à nouveau progressé, permettant de limiter leur baisse à



10 % depuis 2000. Le département de Seine-et-Marne abrite un peu plus d'exploitations horticoles que les autres départements d'Île-de-France. Mais elles ne représentent que 4 % du nombre d'exploitations de ce département. En revanche, cette activité représente 71 % des exploitations de la petite couronne. Un tiers (32 %) des exploitations sont des serres municipales, horticoles. Une grande partie de leur

production est autoconsommée par les collectivités locales pour les espaces verts.

Le recul dans le secteur fruitier est plus important encore. Cette activité, qui ne concentre que 2 % des exploitations professionnelles (82 exploitations en 2007) a perdu près d'un tiers de ses surfaces et près d'une exploitation fruitière sur deux par rapport à 2000.



Répartition départementale des exploitations professionnelles

	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Petite couronne
Nombre d'exploitations	2 174	656	618	420	87
SAU moyenne des exploitations	143	118	125	120	24
Répartition des exploitations Grandes cultures (%)	59	16	16	9	P
Répartition des exploitations maraîchères et d'horticulture ornementale (%)	28,5	18,5	18	17	18

P : non significatif

SAU : Superficie agricole utilisée

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 (Île-de-France)

Près d'un tiers des exploitations sont des EARL

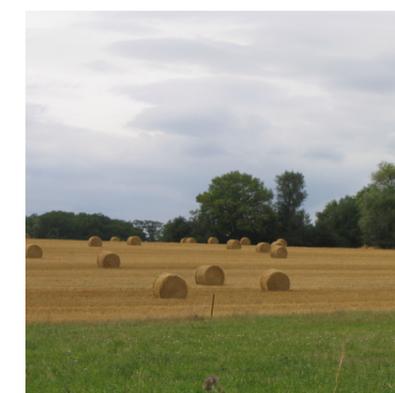
Le poids de la forme sociétaire EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) augmente et concerne en 2007 près d'un tiers des exploitations contre un cinquième au niveau national. Les exploitations agricoles restent principalement dirigées par des entrepreneurs individuels (51 %), soit toutefois 9 % de moins qu'au niveau national. En revanche, les GAEC (Groupe Agricole d'Exploitation en Commun) continuent de se positionner à un niveau modeste en terme de représentativité (5 %) en Île-de-France. Le taux national est de 12 %. Les autres formes de sociétés ou autres statuts ne concernent que 12 % des exploitations professionnelles. Parmi elles, les exploitations de statut public comme les serres municipales ne représentent que 1 % des exploitations professionnelles franciliennes mais 34 % des exploitations de la petite couronne. En Île-de-France, le fermage c'est à dire la location des terres, concerne 84 % de la SAU contre 76 % en moyenne nationale. Les 16 % restants sont la propriété des exploitants. Ces derniers ont le plus souvent recours simultanément aux deux modes d'exploitations. Le fermage a progressé puisqu'il ne concernait que 74 % de la SAU en 2000.



Un fort recul pour l'emploi agricole francilien

Entre 2000 et 2007, le nombre d'unités-travail-année (UTA: travail d'une personne à temps plein pour une année entière) utilisées dans les exploitations professionnelles a diminué d'un quart. Une forte baisse de l'activité est enregistrée dans les petites exploitations de moins de 20 ha (- 39 % des UTA) et dans le secteur maraîchage-horticulture ornementale (- 42 %) en lien avec la diminution du nombre de ces exploitations, qui exigent le recours à une main d'œuvre plus nombreuse. En dépit d'une diminution par deux, dans le secteur fruitier, la baisse des UTA y apparaît moins forte (- 23 %). Les exploitations fruitières qui se sont maintenues sont les plus actives d'entre elles.

6 700 actifs familiaux, comprenant les chefs d'exploitations, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée, travaillent sur les exploitations professionnelles et 3 450 personnes en tant que salariés permanents non familiaux. Depuis 2000, la région a perdu un actif agricole sur cinq. La baisse importante du nombre d'UTA, dans un contexte où la surface cultivée enregistre une diminution modérée, entraîne une augmentation de la productivité par hectare de la main d'œuvre : 14 ha supplémentaires depuis 2000 sont ainsi en moyenne exploités par UTA dans le secteur des Grandes cultures. Avec 87 ha par UTA, elle reste inférieure à celle de la région Centre (94 ha) et Champagne-Ardenne (92 ha).



En maraîchage et horticulture, une UTA permet de mettre en valeur 2,1 ha contre seulement 1,3 ha en 2000. En revanche, la productivité n'a pas progressé dans les exploitations fruitières.

Moins de jeunes chefs d'exploitation

La population des chefs d'exploitation agricoles vieillit. La part des plus de 40 ans s'est accrue depuis 2000, et plus fortement encore pour les cinquantenaires. Celle des agriculteurs de moins de 40 ans recule (18 % en 2007 contre 26 % en 2000). Elle s'avère inférieure au taux national (25 %). Parmi les exploitants ou coexploitants (professionnels et non professionnels) qui ont atteint au moins 50 ans révolus en 2007, 42 % déclarent savoir qui pourrait leur succéder à la tête de l'exploitation. Ce taux moyen recouvre toutefois de fortes disparités selon les orientations : près de la moitié pour les Grandes cultures, seulement un quart pour le maraîchage et l'horticulture ornementale. La transmission familiale resterait prépondérante pour près des deux tiers des déclarants. Une exploitation sur quatre serait reprise pour agrandir une autre exploitation, à la suite d'une transmission familiale ou non.

Le taux de féminisation des chefs d'exploitation reste quasiment constant entre 2005 et 2007 (moins de 20 %). Il est un peu supérieur au taux national (17 %). En revanche, les femmes sont nettement majo-